



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



Association Prévention Spécialisée Nationale
Centre de Ressources National de la Prévention Spécialisée
112 Rue d'Arras, 59000 LILLE
secretariat@apsn-prev.fr - 03 20 16 81 40

Soutenu par le Département du Nord



SOMMAIRE

Introduction

P.1

1

L'APSN, une tête de Réseau : Promouvoir la Prévention Spécialisée

P.2

1.1 Au niveau Départemental et national

P.3

1.2 Au niveau international

P.5

2

L'APSN, un Centre de Ressources National de la Prévention Spécialisée : Accompagner, Evaluer, Produire

P.6

2.1 La Base de Données Commune

P.7

2.2 Les expérimentations

P.9

2.3 Les fonctions spécifiques au sein de la Prévention Spécialisée (Les A.L.S.ES, Les psychologues de rue, les médiateurs)

P.14

2.4 Les dynamiques institutionnelles (Les diagnostics de territoires, les accompagnements de projets, les séminaires, les Groupes d'analyses de pratiques, l'accompagnement du groupe socio-éducatifs (G.S.E))

P.17

3

L'APSN, un Organisme de Formation

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation

P.21



3.1 Les actions de formation en Prévention Spécialisée

P.23

3.2 Les actions de formation dans les champs connexes

P.27

Conclusion

P.28

INTRODUCTION

2022, une année qui semblait au démarrage plus clémente quant à la situation sanitaire, mais l'épidémie va connaître des rebonds avec celles de la grippe et des bronchiolites. ...l'année 2022 est également marquée par : le scandale lié aux maltraitances dans plusieurs EHPAD, l'annonce le 24 février d'une «opération militaire spéciale en Ukraine» par le président russe..., une percée historique du Rassemblement National en avril ...Canicules, incendies, crise énergétique... appauvrissement pour une part de plus importante de la population et une hausse des profits des actionnaires du CAC40 ...Et sans conteste la crise traversée également dans Le travail social, concernant « les métiers de l'humain »... Bien d'autres faits d'actualité ont marqué l'année 2022, et il ne s'agit pas ici d'en dresser un inventaire mais de de garder en mémoire que chacun est traversé par ce contexte économique, politique et économique tendu....

L'année 2022 est aussi marquée par d'autres évènements mais qui ne feront l'objet de quasiment aucune médiatisation, notamment :

Le 50ème anniversaire de la Prévention Spécialisée depuis son officialisation en 1972. Nous n'aurons de cesse de redire combien la Prévention Spécialisée, de par son ancrage sur les territoires et ses modalités d'intervention, continue d'être une contribution plus que jamais nécessaire pour répondre aux processus de désocialisation d'une partie de plus en plus importante des jeunes, au sentiment d'impuissance des familles submergées par des difficultés économiques, sociales, éducatives.

Pourtant une question cruciale persiste : alors même qu'elle peut être parfois sursollicitée pour faire face aux problématiques des jeunes sur certains territoires, elle n'en demeure pas moins pour autant la seule politique volontariste dans le champ de la Protection de l'Enfance.

Et c'est à ce titre que nous pouvons faire le lien avec un autre évènement en 2022 : le 40ème anniversaire de l'Adresse de Nicole QUESTIAUX, alors ministre de la Solidarité Nationale : « Orientations principales sur le travail social » et parmi lesquelles nous pouvons citer :«...la piste a été tracée d'une action sociale libératrice : il faut maintenant délibérément passer de l'expérimentation à une pratique connue et reconnue » ...Pour la Prévention Spécialisée, les acteurs sont toujours en attente de cette reconnaissance davantage formalisée au niveau National, tout en poursuivant « l'effort de transformation sociale » tel que le prônait NQ ! ».

Promouvoir, soutenir, qualifier la Prévention Spécialisée, telle est la finalité sur laquelle repose l'ensemble des activités de l'APSN que vous découvrirez dans ce rapport d'activité.

*Marie-Pierre CAUWET,
Directrice de l'APSN*

L'APSN, une tête de réseau : Promouvoir la Prévention Spécialisée

L'APSN, une tête de réseau de la Prévention Spécialisée

Depuis sa création à Lille, en 1986, l'APSN s'engage pour la reconnaissance de la Prévention Spécialisée en se donnant pour objectifs :

- D'ouvrir un espace de réflexion sur la Prévention Spécialisée entre ses différentes parties prenantes (personnes accompagnés, collectivités, associations, services de l'Etat, société civile, partenaires) à l'échelon local, départemental ou national.
- D'accompagner les organismes privés ou publics de Prévention Spécialisée dans les dynamiques locales et leurs relations avec leur environnement institutionnel ou partenarial, diffuse des informations sur la Prévention Spécialisée à partir du site de l'APSN.
- D'alerter les politiques publiques sur les réalités des territoires d'intervention de la Prévention Spécialisée.
- D'assurer une fonction de plaidoyer en prenant des positions sur des problèmes de fond concernant la jeunesse, la Prévention Spécialisée et toute autre problématique liée à l'exclusion et à l'éducation.
- Partager et communiquer sur des pratiques

1.1 Au niveau départemental et national

Séminaire sur les parcours migratoires et les prises en charge des MNA Nord Africains

Le Département du Nord, en collaboration avec l'APSN et le sociologue M. Olivier PEYROUX, a organisé un séminaire sur les questions relatives aux MNA (Mineurs Non Accompagnés). La matinée a été consacrée à une intervention de Monsieur Olivier PEYROUX sur les parcours migratoires et les prises en charge des Mineurs Non Accompagnés Nord Africains.



Un travail en atelier l'après-midi a été animé par l'APSN. L'objectif a été de croiser les regards et les pratiques entre les professionnels de la Prévention Spécialisée et ceux du pôle MNA.

Participation à la commission «Données et statistiques en Protection de l'Enfance»



L'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (O.D.P.E) a pour mission de recueillir, examiner, analyser les données relatives à la Protection de l'Enfance dans le Département du Nord et les transmettre à l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (O.N.P.E)

Bien qu'une partie de la Prévention Spécialisée peut se développer en dehors du cadre stricto-sensu de la Protection de l'Enfance, le principe d'appartenance au champ de la Protection de l'Enfance reste en vigueur à travers l'article L121-1 du code de l'Action Sociale et des Familles qui prévoit que : « le service de l'ASE a pour mission d'organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociales, des actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion des jeunes et des familles notamment des actions de Prévention Spécialisée... ».

La participation de l'APSN à l'O.D.P.E a pour objectifs de :

- Positionner la Prévention Spécialisée comme étant un acteur à part entière dans le champ de la Protection de l'Enfance.
- Prendre en compte la spécificité des missions de la Prévention Spécialisée en élargissant la terminologie « Enfants confiés » à celle d'« Enfants protégés ».
- Intégrer des données de la Prévention Spécialisée issues de la Base de Données Commune gérée par l'APSN à l'observatoire.

Participation au comité de pilotage inter-associatif sur la thématique : « Parole de l'enfant/ Parole de parent(s), un tremplin du pouvoir d'agir et d'une citoyenneté d'avance. »

Sandrine DAUTIGNY, responsable enfance, jeunesse, famille à l'URIOPSS a sollicité différents représentants de la Protection de l'Enfance dont l'APSN. Un comité de pilotage s'est constitué, composé d'associations du secteur (Traits d'Union, Sauvegarde du Nord, APSN, CRFPE, Fondations d'Auteuil, AFEJI).

En 2022, la thématique a été appréhendée par le comité de pilotage comme un laboratoire de citoyenneté, un espace d'échanges et de réflexions afin de définir un plan d'actions avec la mise en place notamment de journées de rencontre à destination des professionnels. **Une journée de dialogue inter-associatif s'est déroulée le 29 novembre afin d'évoluer vers une culture commune par le croisement des regards et les partages d'expérience.** Enfin, une journée d'étude est programmée le 24 janvier 2023 ainsi qu'une recherche action qui devrait démarrer en septembre 2023.



La prévention spécialisée a une place légitime dans la dynamique impulsée car au-delà de son inscription dans le champ de la Protection de l'Enfance, elle possède (de par ses spécificités et ses modalités d'intervention) des éléments qui permettent de garantir la prise en compte du pouvoir d'agir individuel et collectif des jeunes et de leurs familles dans leur environnement.

Communication du recueil de l'APSN : « Récits & Témoignages de la Prévention Spécialisée »

Un article du Lien Social : « Prévention Spécialisée : recueil de pratiques en temps de crise ».

Une Participation au salon des écritures singulières et plurielles organisé par l'IRTS pour présenter notre brochure.



Travail en réseau : Dans le cadre de sa fonction tête de réseau, l'APSN travaille avec des partenaires et des réseaux locaux, par exemple le collectif *Ensemble on fait quoi ?*



Au niveau National, coopération avec la CNAPE

Recenser, dénombrer et cartographier pour valoriser.

Trop souvent mal menée, voir remise en cause par les financeurs, la Prévention Spécialisée mérite pourtant qu'on la mette en lumière. Pour y parvenir, l'APSN et la CNAPE ont décidé de réaliser une cartographie de la Prévention Spécialisée en France métropolitaine et ultramarine à partir d'un questionnaire destiné à l'ensemble des directions d'équipes de Prévention Spécialisée qu'elles relèvent du champ public ou privé.



1.2 Au niveau international



Dynamo International est un réseau international des travailleurs sociaux de rue qui réunit des professionnels du monde entier organisés en plateformes nationales. Dynamo International promeut et soutient le travail social de rue dans près de 70 pays

du Nord comme du Sud à travers un travail de réflexion collective, d'échange et de solidarité. Le Réseau promeut avant tout la justice sociale, la capacitation et le respect des droits humains des populations en situation de rue. Il s'organise pour développer

toutes actions communes pouvant renforcer la reconnaissance et la visibilité du travail de rue, et élaborer un (des) plaidoyer(s) en faveur des populations les plus vulnérables.



Du 30 mai au 3 juin 2022, la rencontre internationale du travail de rue s'est déroulée à Québec, ayant pour thématique : Déroute planétaire, coude à coude vers des pratiques inclusives. Cette rencontre internationale a été organisée conjointement par Dynamo International, le ROCQTR (Regroupement d'Organismes Communautaires Québécois pour le Travail de Rue) et l'ATTRueQ (Association des Travailleuses et Travailleurs de Rue du Québec).

Cette rencontre a regroupé un groupe pilote composé d'une partie des pays membres de Dynamo International (Tunisie, Lituanie, Brésil Paraguay, Haïti, Tchad, Espagne Slovénie, Autriche, France, Belgique, Portugal, Grèce...) et a réuni près de 450 personnes.

Johnny Herbin, formateur-consultant à l'APSN a pu représenter la France lors de ce rassemblement qui s'est déroulé en deux temps :

- Une rencontre sur trois jours en assemblée du groupe pilote des différents représentants de Dynamo international où a été validé le rapport Dynamo International Street Workers Network 2020-2022, et mis en réflexion **un plan d'actions sur trois axes** pour les plateformes membres sur la période 2022-2024 : **La pauvreté multi-dimensionnelle (culturelle, économique, affective, sociale...), les violences visibles et invisibles ; la rue, un espace de socialisation à enjeux.**
- Une rencontre de deux jours (ateliers, conférences) avec l'ATTRueQ et le ROCQTR permettant de croiser des regards et des expériences avec également des temps d'intervention des travailleurs de rue en milieu communautaire autochtone (tribu wendake).

Enfin, en décembre 2022, l'APSN a pris la décision de renforcer les liens de coopération avec Dynamo International et de porter Dynamo France : Johnny Herbin a été élu en tant que Président et coordinateur de la plateforme Dynamo France afin de pouvoir impulser des initiatives transversales et permettre à des professionnels du réseau de bénéficier de programmes d'échanges.

2

L'APSN, un Centre de Ressources National de la Prévention Spécialisée : Accompagner, Evaluer, Produire

Le Département du Nord a reconnu par un arrêté en date du 27 Juillet 2005 l'APSN comme premier Centre de Ressources Départemental de la Prévention Spécialisée, et demeure l'unique structure de ce type à ce jour. L'APSN est décrite comme « *une plateforme de concertation, de mutualisation, d'expertise, lieu de ressources pour les clubs de Prévention Spécialisée du Département* » – Article 2 de l'arrêté de reconnaissance.

Au delà des collaborations entre le Département du Nord et l'APSN, le Centre de Ressources a également développé ses activités sur le territoire national.

Repéré comme tête de réseau opérationnelle, le Centre de Ressources est régulièrement sollicité sur ses différents champs de compétences et/ou d'expertises acquis depuis de nombreuses années tant par les structures de Prévention Spécialisée et/ou plus largement de Protection de l'Enfance que par les collectivités territoriales (Conseils Départementaux, Communautés d'Agglomérations, Métropoles, Villes).

La fonction Centre de Ressources peut donc recouvrir des domaines et des démarches très variés en termes d'accompagnement (projet(s), diagnostic(s), évaluation(s), groupes de travail thématiques, dynamique(s) institutionnelle(s)etc..) et de production(s).

Pour certaines expérimentations, le Centre de Ressources est également sollicité pour les coordonner directement en collaboration avec les financeurs, les partenaires et les acteurs de terrain, et évaluer l'impact de ces nouvelles pratiques.

2.1 La base de données commune - (BDC)

La Base de Données Commune a été créée en 2011 par les associations de Prévention Spécialisée du Nord avec le soutien du Conseil Départemental du Nord. L'objectif était de pouvoir donner une lisibilité sur le profil des jeunes accompagnés.

La création de la Base de Données a pu mettre en exergue la capacité de l'ensemble des associations du département du Nord à s'unir pour le développement d'une expertise collective, répondant aux enjeux de la mise en œuvre d'une politique jeunesse adaptée.

Fin 2019, réalisation d'un point d'étape sur la BDC par les associations de Prévention Spécialisée (**absence de grille sur le travail de rue, grille sur les actions collectives à approfondir**). L'objectif était également de pouvoir croiser les dynamiques des accompagnements individuels et collectifs et les évolutions du parcours des jeunes.

2020, constitution d'un groupe de pilotage avec un représentant de chacune des associations de Prévention Spécialisée : création de grilles (travail de rue, actions collectives ponctuelles et actions collectives intégrées à un projet, travail avec la famille du jeune), intégration d'une dimension dynamique (parcours des jeunes/accompagnements socio-éducatifs), et actualisation des indicateurs sur les profils des jeunes.

2021, phase test durant le 1er semestre avec 3 associations mais ralentie par l'incendie chez l'hébergeur. Durant le second semestre, l'expérimentation a été élargie à l'ensemble des associations de Prévention Spécialisée du Nord. Cette nouvelle interface a nécessité de nombreuses interventions, accompagnements au sein des associations afin de permettre l'appropriation de l'outil. Un premier rapport d'analyse est réalisé sur cette phase test.

2022, afin de faciliter l'appropriation de cette nouvelle interface :

- **Mise en place de deux groupes référents constitués d'éducateurs de chacune des équipes éducatives** : Au-delà d'examiner et de traiter l'ensemble des questions techniques et des difficultés rencontrées dans la saisie des données, ces temps de travail mettent en exergue que la BDC constitue un support d'échanges et d'analyse de l'intervention éducative en Prévention Spécialisée. Au regard de la participation importante des professionnels (tant sur le nombre que sur la qualité des échanges) la dynamique se poursuivra en 2023.
- **Poursuite du Comité de Pilotage** : Examen des propositions des groupes référents, validation des suggestions retenues...
- **Réalisation d'une notice d'utilisation avec les groupes des professionnels,**

En outre, le Centre de Ressources de l'APSN a répondu à de nombreuses sollicitations concernant des temps d'accompagnement au sein même des structures : soit en direction des équipes éducatives, soit en direction des cadres intermédiaires ou encore en direction des fonctions support.

L'appropriation de cette nouvelle interface nécessite également de la part de l'administratrice de la base de données commune, salariée à l'APSN, un accompagnement technique notamment sur les extractions et leurs croisements.



Guide d'utilisation
Base de données commune
Document finalisé en décembre 2022



Conseil de lecture : Ce guide n'est utile que s'il est utilisé en même temps qu'une connexion sur la base de données !

Ce document a été réalisé avec l'ensemble des professionnels des équipes de Prévention Spécialisée référents de la base de données commune et validé au fur et à mesure par le groupe de pilotage.

En complément de ce guide, une capsule vidéo de présentation générale de la base de données commune est disponible.



Pour toute question, plusieurs personnes ressources sont disponibles.

A l'interne de votre association : (à remplir)	A l'APSN :
Membre du groupe de pilotage base de données commune Nom-Prénom.....	Marie-Pierre CAUWET Directrice mpcauwet@apsn-prev.fr - 06.87.42.87.37
Membre du groupe « Référent base de données commune » Nom-Prénom..... Nom-Prénom..... Nom-Prénom.....	Djamila AOUNI Cadre administrative Administratrice de la base de données commune douni@apsn-prev.fr - 06.64.51.07.50

Production du rapport d'analyse départemental 2022

2022 : 8 323 jeunes accompagnés , 22 639 participations de jeunes aux actions collectives !!!



Consulter le rapport disponible également sur notre [site internet](#).



Le rapport 2022 présente également une nouveauté puisque au-delà des données départementales ont été également intégrées les données à l'échelle des 7 Directions Déléguées de Territoire.

Des séminaires d'analyse à l'échelle de chacune des associations de Prévention Spécialisée seront organisés en 2023.

Vous retrouverez, l'ensemble des données sur les 4 chapitres

Aller vers :
Carnet de
bord du travail
de rue

Les modalités de mise en œuvre : la durée, les jours et les horaires des séquences de travail de rue, les partenaires participant au travail de rue.

Les publics rencontrés : typologie, rendez-vous pris, sujets abordés

Les
accompagnements
socio-éducatifs

Situations et parcours des jeunes : genre, tranche d'âge, situations scolaires et professionnelles , diplômes, hébergement, aides financières et/ou ressources financières des jeunes , mesures de protection de l'Enfance et/ou médico-sociales.

Situation des familles des jeunes accompagnés : configurations familiales et ressources

La mise en œuvre
des
accompagnements
individuels

L'origine de la demande et la demande principale du jeune, les objectifs travaillés avec les jeunes et avec leur famille, le lieu de l'accompagnement individuel et les modalités mobilisées

Les actions
collectives

Les actions collectives ponctuelles et inscrites à un projet et/ou dispositif : profil des publics, objectifs travaillés, partenaires mobilisés, modes de financements, modalités de valorisation

2.2 Les expérimentations

« Arts, Cultures et Protection de l'Enfance »



La « culture », un levier éducatif d'émancipation

Depuis 2016, la Fondation Culture & Diversité fait confiance à l'APSN pour coordonner une démarche innovante permettant aux professionnels des champs du travail social et celui de la culture, d'imaginer des projets d'ouverture culturelle et artistique, ajustés aux réalités de jeunes en difficultés.

- D'abord avec le projet « Arts, Cultures et Prévention » (2016 à 2019), qui associait 6 clubs de prévention et 6 structures culturelles.
- Depuis 2020, le projet « Arts, Cultures et Protection de l'Enfance », renouvelle l'expérience avec 3 nouveaux lieux culturels et 3 types d'établissement de Protection de l'Enfance.

Ce cadre partenarial sécurisé par l'accompagnement de l'APSN, outille les binômes afin de mobiliser des jeunes sur la durée, dans un véritable parcours d'ouverture culturelle et d'expression artistique.

Cette dynamique participative et progressive, répond à l'ambition de faire des jeunes, les «acteurs à part entière» de leur accès aux lieux, aux propositions culturelles et à leur propre expression artistique.

Les 3 binômes territoriaux

Prévention Spécialisée

BATEAU FEU
Scène nationale Dunkerque

AAES
Service « Les Alysée »

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Le LABO
Equipement transdisciplinaire

UEMO de Cambrai

Aide Sociale à l'Enfance

Le MANÈGE
Scène nationale Maubeuge

MECS de Maubeuge
Association AFEJI

Une méthodologie adaptée aux spécificités de chacun

Un projet sécurisé dans le temps

3 ans : 2020 à 2023

Une « page blanche » pour chaque binôme

Co-construction et co-décision

Budget fixe et liberté d'utilisation

18 000 € par binôme, chaque année

Le rôle de l'APSN

Coordination opérationnelle / financière

Des rencontres entre professionnels

Regroupements départementaux

LES ACTIONS MENEES AVEC LES JEUNES

L'année 2022 marque l'entrée dans la 2ème année du programme ACPe. Les partenaires peuvent désormais s'appuyer sur les modalités de travail qu'ils ont définies et stabilisées. Après une 1ère année de découverte des lieux culturels et de sensibilisation artistique, les jeunes ont répondu présents sur des propositions davantage diversifiées :

- Grâce aux liens de confiance construits au fil de temps, les jeunes ont découvert des spectacles et sorties culturelles plus éloignés de leurs goûts initiaux. Certains d'entre eux ont convié des membres de leurs familles, leur faisant découvrir ces lieux culturels dont ils sont devenus familiers.
- Des projets de création artistique ont également permis aux jeunes de s'engager dans des ateliers récurrents, les préparant à une présentation publique de leur travail. Ce travail a débouché sur la valorisation de leur investissement, à travers l'organisation d'une représentation en public ou d'exposition.

ACPe en 2022 :

73 ACTIONS ORGANISEES AVEC LES JEUNES :



18 spectacles découverts dans les structures culturelles (Danse contemporaine, théâtre, concert, etc.)

33 ateliers récurrents de pratique artistique spectacles (Graffiti, danse, théâtre, etc.)

3 temps de valorisation des créations des jeunes (Exposition, création d'un spectacle de danse)

2 jours de découverte des métiers techniques du théâtre

6 sorties culturelles (Musées Louvre et Louvre Lens, Châteaux de la Loire et de Versailles, Exposition à la Cité de la Musique, etc.)

11 rencontres au sein des structures culturelles (Visite des théâtres, rencontre d'artistes, échanges sur les programmations, etc.)

65 JEUNES MOBILISES EN 2022 :

DUNKERQUE : 54 actions

46 jeunes accompagnés par les 3 équipes éducatives de l'AAE

CAMBRAI : 11 actions

6 jeunes sous mesure UEMO PJJ

MAUBEUGE : 8 actions

13 jeunes accueillis par la MECS de Maubeuge



LA COORDINATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DU PROJET

Tout au long de l'expérimentation, l'APSN a souhaité construire des espaces de mutualisation et de réflexion autour des enjeux du projet ACPE. Au-delà du travail quotidien de coordination des binômes, une dynamique collective est maintenue à travers les rencontres départementales réunissant l'ensemble des 3 binômes.

› Journée de regroupement départemental n°3

Au Labo de Cambrai, 21 participants

Objectifs de la journée :

- Poursuivre les échanges de pratiques entre partenaires
- Identifier collectivement ce qui fonctionne et ce qui peut encore être amélioré
- Projeter collectivement les enjeux et les actions pour la suite du projet
- Questionner l'impact de l'expérimentation sur les fonctionnements institutionnels



Ce qui a été souligné dans les ateliers :

Nos éléments de satisfaction

L'adhésion et la forte implication personnelle des professionnels des binômes

La création d'un lien convivial et de confiance réciproque entre les jeunes et les professionnels

Des jeunes mobilisés et en forte demande de nouvelles propositions culturelles

Ce qui peut encore être amélioré

Formaliser institutionnellement l'aménagement du temps consacré par les professionnels sur le projet

Anticiper une planification des actions à l'année et une budgétisation concertée

Enrichir le parcours spectateur et les pratiques artistiques avec des propositions éloignées des habitudes des jeunes

Notre ambition pour la 3ème année

Développer des projets de créations artistiques avec les jeunes

Définir des objets de valorisation par des restitutions publiques et un temps convivial avec les 3 binômes

Favoriser les liens parents / jeunes autour de la pratique artistique

Des objectifs à plus long terme

Projeter et définir des moyens de pérenniser les partenariats au-delà du projet ACPE

Permettre aux jeunes de rester autonomes dans leurs rapports à la culture et leurs pratiques artistiques

Assoir l'action culturelle comme outil à part entière des missions des structures du champ social

Evaluation du projet expérimental Médiation Box'Happy

La philosophie du projet : Médiation Box' Happy se veut un outil innovant de soutien à la parentalité et de prévention des difficultés scolaires afin de favoriser la réconciliation du collégien avec sa scolarité, en intervenant sur les relations conflictuelles au sein de la famille.

Ce projet à destination des élèves «décrocheurs ou descolarisés» part de l'hypothèse qu'une situation « de décrochage scolaire», de rejet de la scolarité, de déscolarisation... ne se comprend pas exclusivement à partir de la relation du sujet-jeune à l'école. Il s'agit également d'envisager les épreuves vécues par le jeune et sa famille dans sa relation avec le collègue sous un autre angle : celui des relations intrafamiliales et des difficultés qui lui sont relatives. **Ce projet vise à « apaiser la relation parent(s)-enfant, permettre aux parents de s'investir ou se ré-investir dans la scolarité de leur enfant, et aux collégiens de suivre une scolarité dans les meilleures conditions.** Médiation BOX'Happy articule une action de boxe éducative et thérapeutique et une action de médiation familiale qui peuvent être mobilisées de manière indépendante ou être conjuguées en fonction des besoins des personnes accompagnées.

Les professionnels mobilisés : 4 professionnels détachés du dispositif 3R du FCP (Remotiver, Réapprendre, Rebondir): la cadre socio-éducative, un éducateur spécialisé champion de France, d'Europe et du monde de Boxe, entraîneur et formateur sportif qualifié, une éducatrice spécialisée formée à la médiation familiale et un psychologue clinicien.

Le lieu : Site Domnyos dans une salle prêtée par le groupe Décathlon, le matériel, l'équipement et la salle ont été mis à disposition par Outshock, la marque du groupe Décathlon dédiée aux sports de combat.

La méthodologie de l'évaluation : Croisement de 4 techniques de recueil de données

*Analyse de contenu
documentaire*

Recueil de données quantitatives relatives à l'action de Médiation Box'Happy sur la période de janvier à mai 2022

Observation de séances de Box'Happy

Entretiens semi-directifs avec les professionnels, les jeunes et les parents qui en ont été bénéficiaires



La durée de l'expérimentation : du 1 janvier au 1 juin 2022

Les participants : 8 jeunes (5 garçons, 3 filles) et 7 parents

Le nombre de séances : 10 séances programmées, 7 réalisées, 3 annulées par les parents

Le sens donné à chacune des étapes d'une séance :

• **l'accueil, s'autoriser à :** *sans accompagnement éducatif, il est peu probable que ces familles soient venues d'elles-mêmes en ce lieu*

• **l'avant-séance, prendre soin :** *la formation en cercle, la présentation des personnes présentes, l'expression des attentes et l'instauration d'un cadre éthique sont rassurants pour ces familles.*

• **la séance sur le ring, oser s'exprimer :** *l'association de l'écoute active à la pratique de la boxe permet à chacun d'exprimer ses griefs et d'entendre ceux de l'autre...L'intervention de l'éducateur sportif consiste à autoriser le jeune et son parent à exprimer leurs émotions.*

• **l'après-séance, fermer le cercle :** *le psychologue veille à la «fermeture» du cercle, afin de garantir la sécurité psychique des participants.*

• **la fin de la séance, se dire au-revoir :** *parents, jeunes, professionnels continuent de discuter et rangent la salle ensemble.*

Les bénéfices du projet

Du côté des professionnels : Contrairement aux actions existantes bien souvent insuffisantes pour appréhender la complexité des relations familiales, la médiation Box'Happy permet de travailler sur les tensions que le jeune peut vivre au sein de sa famille, d'extraire chacun de la dimension imaginaire dans laquelle il est pris dans son rapport à l'autre en réintroduisant la dimension symbolique. Cette activité en Prévention Spécialisée suppose qu'elle soit proposée sur la base de la libre adhésion.

L'éducateur sportif et le psychologue mettent les gens en sécurité; à partir des états émotionnels de colère et permettent de libérer les tensions, ils re-crésent les difficultés familiales sur un ring et pas à la maison (Le responsable de la marque outshock).

La dimension la plus importante dans les séances de Box'Happy est celle de l'expression des affects et de la capacité du dispositif à les contenir; dès la première séance, il y avait quelque chose de palpable, ça s'est toujours vérifié. (Psychologue)

La nouveauté vient plutôt du projet d'introduire la boxe comme support d'une activité psychothérapeutique et éducative destinée aux parents et à leurs jeunes : le ring est comparable à une scène sur laquelle des conflits et tensions intrafamiliales peuvent être représentés, peuvent se rejouer par le langage verbal et corporel.(Educateur spécialisé, entraîneur et formateur sportif qualifié)

Du côté des jeunes : *Je frappe moins les élèves (Garcin)...., Ma mère m'a écoutée (Dorine)...., Il n'y a plus de cris sur le ring (Laurence la mère de Bruno)...., Elle se sent mieux (Amélie la mère de Dorine)....., Elle s'est libérée de sa colère (Sophie, la mère d'Astride)...*

Les observations que nous avons réalisées ainsi que les entretiens témoignent que la pratique de la boxe thérapeutique et éducative est cohérente, contenante pour les jeunes et leurs parents. Le rôle de tiers des professionnels permet aux jeunes et à leurs parents de sortir de la relation miroir qui les conduit sur les voies de l'agression mutuelle, et favorise les séparations indispensables à l'individuation du jeune.

2.3 Les fonctions spécifiques

LES ALSES (Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire)

L'accompagnement des professionnels et l'animation du réseau des Acteurs de Liaison en Environnement Scolaire (A.L.S.E.S) a pour objectifs de :

- Accompagner les nouveaux professionnels dans leur prise de fonction,
- Organiser les groupes d'échanges et d'analyse des pratiques (identifier les facteurs de réussite et les difficultés éventuellement rencontrées),
- Concevoir et mettre en œuvre des modules de formation thématique en lien avec les besoins des professionnels (par exemple : le malaise scolaire ; l'enfant, l'adolescent et la famille ; la sanction disciplinaire, l'intervention auprès des familles des jeunes accompagnés ...),
- Créer des supports de communication et de valorisation du dispositif,
- Coconstruire des outils facilitant l'exercice de la fonction.

Il s'agit également de poursuivre les travaux et réflexions en croisant les points de vue des parties prenantes : Education Nationale, Département du Nord, Prévention Spécialisée.

Suite à un questionnaire adressé aux professionnels, deux thématiques ont particulièrement retenu leur intérêt : l'exclusion du collège et le travail avec la famille du jeune accompagné.

Thématique « Accompagner les exclus du collège » : *A mon niveau en tant qu'ALSES, quels sont les leviers possibles face à l'exclusion d'un élève ?*

Les professionnels évaluent la journée de façon très positive. (digiforma : 8,7/10), notamment l'adéquation entre la thématique et les besoins des professionnels, l'étude de situations, la présentation d'un dispositif concret et les échanges de pratiques.

Le fait de travailler sur une thématique précise a permis d'aller tout de suite dans le vif du sujet. La possibilité d'interagir librement a participé fortement au fait de se sentir à l'aise. La présentation du dispositif SACE était très appropriée et a permis de faire le lien avec le terrain, de découvrir une autre façon de faire et de mesurer les écarts entre la théorie et la pratique (Une participante).



Thématique « Intervenir auprès des familles des jeunes accompagnés » :

Les objectifs visés :

- Se situer dans l'intervention auprès des familles
- Identifier les freins et les leviers à (et dans) l'accompagnement
- Partager son expérience
- Adapter sa « méthodologie » d'intervention et son approche aux spécificités de chaque famille

Les professionnels évaluent la journée de façon très positive. (digiforma : 8,9/10), notamment l'adaptation des contenus aux questionnements des professionnels, le partage d'expériences, les supports proposés.

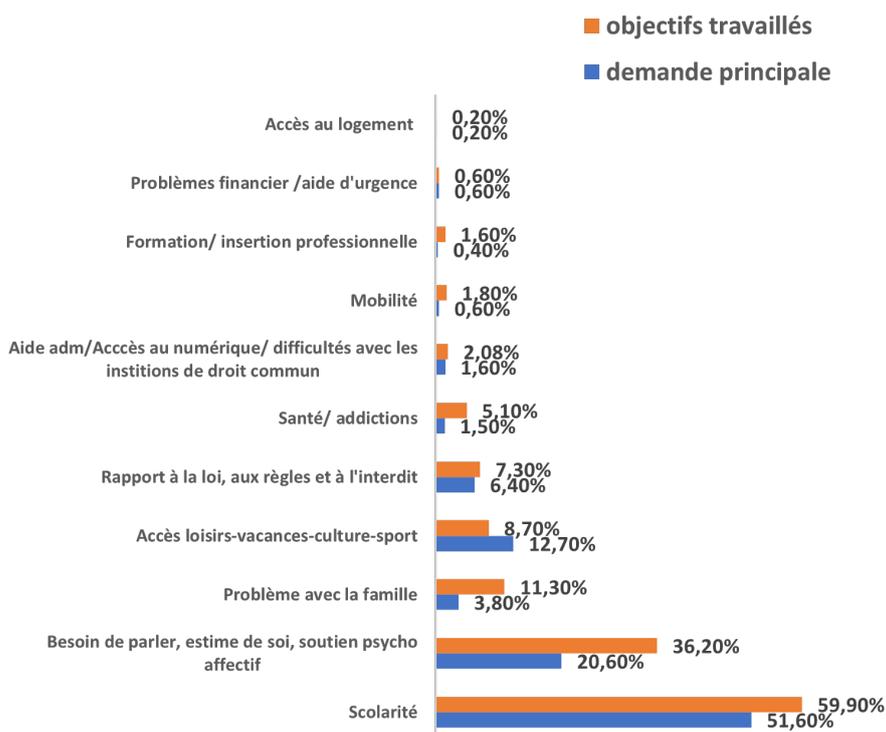
les échanges avec les autres ALSES, le partage des pratiques et les pistes de travail. (Une participante)

Chaque année, un rapport d'analyse sur les accompagnements socio-éducatifs des ALSES est élaboré à partir de la nouvelle interface de la Base de Données Commune. Le rapport 2022 présente également une nouveauté puisque au-delà des données départementales ont été également intégrées les données à l'échelle des Directions Déléguées de Territoire.

A l'échelle départementale, les 72 ALSES ont accompagné 2 960 jeunes en 2021-2022



Focus sur les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés par les ALSES



Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socio-éducatifs. De la même manière que pour les accompagnements des jeunes pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord, les registres de la demande principale sont tous présents dans les objectifs travaillés. Les deux premières catégories concernent la scolarité, puis le besoin de parler, l'estime de soi, le soutien psycho affectif, comme pour les accompagnements à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord mais dans un ordre inversé.

Le seul domaine où les objectifs travaillés sont moindres par rapport à la demande principale concerne l'accès aux loisirs, à la culture et au sport.



Perspectives 2023 :

- Accompagnement de la fonction : formation des nouveaux ALSES, séminaires d'analyse de la base de données commune, groupes de travail sur les plans d'actions annuels et les outils de communication, groupes d'échanges de pratiques inter-structures,
- Capitalisation des projets et des productions,
- Contribution à la dynamique départementale et nationale sur la fonction,
- Des webinaires ouverts à l'ensemble des professionnels de la Prévention Spécialisée,
- Une action-recherche sur les missions des ALSES en fonction des réalités territoriales.

Les psychologues de rue



Certains clubs de Prévention Spécialisée du département intègrent des psychologues au sein de leur dispositif éducatif pour contribuer à la démarche d'« aller vers » auprès des publics en difficultés. A ce titre, le « psychologue de rue » articule les modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée à sa pratique clinique pour tisser du lien auprès des personnes les plus vulnérables sur certains territoires.

Le psychologue exerçant ses missions en Prévention Spécialisée participe au repérage et à l'identification des besoins fondamentaux des enfants, des adolescents et de leur famille en intervenant au sein même de leur environnement. Ainsi, en articulation et en complémentarité des équipes éducatives, le psychologue propose un soutien psychologique et peut prendre part à des actions spécifiques qui s'adressent à un public qui présente des fragilités psychiques et sociales (prévention du décrochage scolaire auprès d'adolescents, réinsertion sociale et scolaire de jeunes en errance,...)

Dans une démarche nécessairement clinique, le psychologue accueille le vécu émotionnel des jeunes et de leur famille en tenant compte de leur réalité psychique. Dans une approche psychopathologique, il évalue les situations rencontrées, repère la souffrance psychique, oriente et accompagne les publics exclus vers des structures de soin relevant du droit commun.

Si communément, le psychologue intervient à la suite d'une « demande » d'aide ou de soin, en Prévention Spécialisée sa pratique se réajuste nécessairement aux publics précarisés et/ou marginaux en faisant précéder l'offre de la demande initiale.

En 2022, l'APSN a proposé aux psychologues du réseau de participer à un groupe de travail afin de capitaliser la plus-value des expérimentations de cette fonction au sein des équipes de Prévention Spécialisée et d'envisager l'élaboration d'un référentiel commun.

Les médiateurs en Prévention Spécialisée

Pour soutenir le travail mené par les équipes éducatives en Prévention Spécialisée, d'autres professionnels, notamment les médiateurs (scolaire, santé, social, ressourcerie, écoles-familles,) peuvent également prendre part aux missions de la Prévention Spécialisée. **Ils représentent un renfort, mais ne se substituent pas aux postes éducatifs**, qui nécessitent des compétences spécifiques dans le champ de l'action sociale. Afin de contribuer à l'intégration des médiateurs dans les équipes de Prévention Spécialisée, le Centre de Ressources de l'APSN a mis en place deux modules de formation.

L'enfant, l'adolescent et sa famille

- Ajuster son intervention à la spécificité de chaque public rencontré en Prévention Spécialisée
- Comprendre la spécificité des besoins de l'enfant et de l'adolescent
- Repérer les enjeux relatifs à l'accompagnement et au soutien des familles
- (Re)situer son action de médiateur au regard de ces besoins / enjeux

Rapport qualité de la formation : 9,8 /10

Identité et Posture en Prévention Spécialisée

- S'appropriier les modalités d'intervention de la PS dans sa pratique de Médiateurs
- Consolider son identité professionnelle
- Assoir sa posture professionnelle

Rapport qualité de la formation : 10 /10

2.4 Les dynamiques institutionnelles

Les diagnostics de territoires

◇ Accompagnement méthodologique sur le diagnostic partagé de territoire

Le Centre de Ressource est intervenu en 2021 à la demande de l'Association de Prévention Spécialisée ALSEA Limoges pour une formation méthodologique sur le diagnostic partagé de territoire. Les professionnels ont par la suite cherché à s'approprier les outils méthodologiques en mettant en œuvre une démarche de diagnostic pour chacun de leurs territoires d'intervention impliquant les habitants. **En 2022**, l'ALSEA a souhaité une intervention de l'APSN afin de faire le point sur chacun des diagnostics de territoire engagés et de trouver des leviers pour relancer cette dynamique.



◇ Etude de préfiguration d'une équipe de Prévention Spécialisée sur les communes d'Evin-Malmaison, Henin-Beaumont, Montigny-en Gohelle et Rouvroy



La Communauté d'Agglo d'Hénin-Carvin (CAHC) ainsi que l'Etat ont sollicité l'Association de Prévention Spécialisée Rencontres et Loisirs située à Oignies afin d'envisager une extension de ses missions sur les Quartiers Prioritaires de quatre villes : Evin Malmaison, Hénin-Beaumont, Montigny en Gohelle et Rouvroy (sud de la CAHC).

Dans ce contexte, l'Association Rencontres et Loisirs a souhaité faire appel au Centre de Ressources afin de réaliser une étude de préfiguration.

Les objectifs de l'accompagnement mené par l'APSN pour cette étude de préfiguration ont été définis ainsi :

- **Elaborer une représentation cartographique** à partir de données quantitatives permettant d'avoir des repères et une échelle de comparaison entre les différents QPV (Quartier Prioritaire de la Ville),
- Recueillir les attentes auprès des élus des quatre villes concernées (**entretiens semi-directifs**),
- Recueillir les connaissances et représentations des partenaires intervenant sur les territoires concernés (**ateliers focus group**),
- Recueillir des **observations sociales** à partir de temps de travail de rue sur les QPV de ces quatre villes,
- **Recueillir les ressentis auprès des habitants** des territoires concernés, lors des séquences de travail de rue,
- **Elaborer un rapport (analyse croisée) permettant de mettre en exergue des éléments d'aide à la décision.**

Cette étude s'est réalisée sur un temps très contraint (environ 2 mois et demi) afin de pouvoir en faire une restitution le 3 janvier 2023 en présence de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette démarche a permis de recueillir un matériau conséquent à la fois quantitatif et qualitatif permettant d'éclairer les décisions des parties prenantes (la CAHC, les 4 villes, l'Etat et l'association de Prévention Spécialisée) quant aux conditions d'implantation de la Prévention Spécialisée sur les territoires concernés par cette étude.

Les accompagnements de projets

Projet associatif, projet d'établissement, projet de territoire et/ou de service, projet d'actions collectives, projet innovant...le projet est un outil indispensable à la Prévention Spécialisée. L'accompagnement de projet vise à articuler l'ensemble des dimensions des projets : le cadre légal, le cadre éthique et les orientations associatives, les éléments du contexte et de l'environnement ainsi que le cadre méthodologique.

En 2022, 7 projets ont été accompagnés par le Centre de Ressources

◆ Projet d'établissement

De 1998 à 2022, le FCP a évolué et s'est développé afin de répondre aux orientations des décideurs, de prendre en compte l'évolution des territoires, d'être au plus près des besoins des habitants, notamment la jeunesse et d'apporter des réponses innovantes vis-à-vis des problématiques du décrochage scolaire, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle.

Le FCP a sollicité le Centre de Ressources pour la refonte de son **projet d'établissement** afin :

- De le structurer autour de deux pôles intégrant différents services : un pôle «Prévenir le décrochage scolaire et toutes formes de rupture dans les parcours des jeunes» (jeunes de 11 à 18 ans) et un second pôle «contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes (après 18 ans)» .
- D'intégrer des dispositifs et actions transversales.



Projet d'Etablissement
2022-2027



S'il est d'usage de parler couramment de « projet de service », pour la Prévention Spécialisée, certains services utilisent plutôt le terme « projet de territoire ».

◆ 3 projets de service de Prévention Spécialisée



◆ 2 projets de territoire



En 2021, un accompagnement sur la formation de formateurs avait été réalisé au sein du Pôle Territorial de Formation Grand Nord.

En 2022, la direction a souhaité poursuivre la dynamique d'équipe autour de l'élaboration d'un projet de service afin de circonscrire ce qui relève de :

- l'ingénierie de formation et d'en co-construire les outils et supports
- l'ingénierie pédagogique en formalisant les postulats et postures pédagogiques
- l'organisation et le fonctionnement du service.

Animation d'un séminaire : Acteurs autour de la jeunesse, que faisons-nous ensemble ?

Extrait du flyer F.C.J

L'association Fontenay Cité Jeunes intervient sur la commune de Fontenay-sous-Bois depuis près de 25 ans dans la cadre d'une mission de prévention spécialisée auprès de jeunes adolescents rencontrant des difficultés. Cette mission de protection de l'enfance est confiée à l'association par le conseil départemental du Val De Marne.

Dans le cadre de sa mission, les équipes éducatives interviennent dans les quartiers populaires auprès d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes, et de familles sur

des questions multiples : scolarité, insertion, santé, justice, culture, loisirs... et travaillent en partenariat avec de nombreux acteurs publics, associatifs ou autres sur les questions de l'enfance et la Jeunesse.

L'objectif de cette journée est de nous appuyer sur nos partenaires les plus proches pour échanger sur nos modes de coopération et sur l'utilité sociale d'une intervention de prévention spécialisée sur la ville.

Restitution du séminaire

Premier temps, une mise en réflexion dynamique sur le partenariat

Premier temps

Une mise en réflexion dynamique sur le partenariat



Plutôt que de parler de concurrence, il s'agit de mettre en avant la diversité des partenaires et leur complémentarité afin que les jeunes puissent s'orienter vers des réponses correspondant à leur(s) besoin(s). Le partenariat ne s'impose pas, il se construit au service des jeunes.

Néanmoins, la communication sur les missions et les pratiques de chacun des partenaires est indispensable afin de ne pas engendrer une mise en concurrence. Les pouvoirs publics sont perçus comme étant les garants de cette non mise en concurrence.

Concernant la Prévention spécialisée, le partenariat fait partie de son ADN :

- L'approche globale des personnes nécessite de fait de s'inscrire dans un maillage inter-institutionnel,
- Le fonctionnement de la Prévention Spécialisée permet d'être présent quand d'autres dispositifs de droit commun ne le peuvent Pas (missions, horaires, espace...)

Deuxième temps, une analyse partagée du partenariat à travers 3 thématiques

- ▶ La scolarité
- ▶ L'insertion, l'emploi, la formation
- ▶ Les jeunes dans l'espace public et les nouvelles sociabilités

Quelques mots en guise de conclusion de la part de Warda KHORSI, administratrice et trésorière à l'association Fontenay Cité Jeunes

....au regard des échanges, apparaît de la complexité sur ce qui paraît simple...Le partenariat est une démarche qui permet de donner du sens aux jeunes, à leurs familles et aux professionnels ...on réussit mieux quand on est à plusieurscette journée a montré des incertitudes qui nous amènent à rechercher constamment des points de force ...

Cette journée associative mérite d'être ritualisée annuellement

Merci à la maison des associations de nous avoir accueilli pour cette belle journée...

Merci aux pédagogues de l'impossible qui poursuivent le chemin tel que Fernand DELIGNY l'avait initié !...

Merci à Fatou CAMARA et à l'association Fontenaysienne KAYLEK pour le déjeuner !



Les Groupes d'analyse de la pratique (GAP) et Supervision



L'association a souhaité poursuivre la dynamique engagée l'année dernière.



Un espace d'analyse des pratiques a été mis en place avec des professionnelles du service de formation personnalisé pédagogique du CAPEP à Valenciennes. Il s'agit d'un temps nécessaire pour l'équipe permettant de réfléchir et d'élaborer autour des pratiques professionnelles.



Un travail d'accompagnement des équipes de Montataire et de Soissons, au travers de la supervision, s'est mis en place depuis Janvier 2022. Ce temps offre un espace d'échanges et de partages aux professionnels, face à des situations rencontrées dans le cadre du travail.

En 2023, suite à de nombreuses demandes, ce type d'intervention va se développer.

L'accompagnement des Référénts-Groupe Socio Educatif (G.S.E)

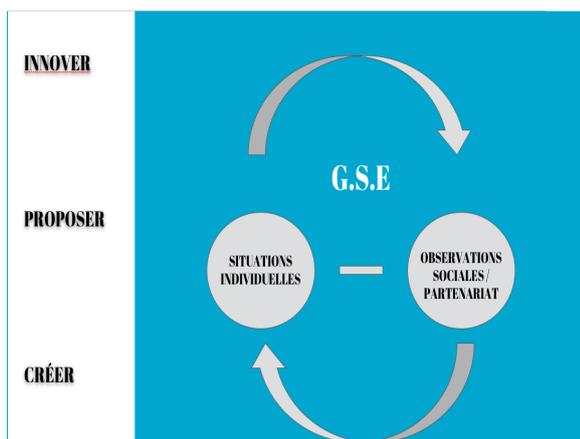
Les Groupes Socio-Educatifs sont des instances de coordination du partenariat, en faveur des personnes accompagnées dont la situation est complexe, c'est-à-dire sans solution.

De 2017 à 2021, le nombre de GSE est passé de 22 à 54, ce qui met en exergue des organisations et des pratiques plus ou moins anciennes. Par ailleurs, les acteurs concernés se sont appropriés cet espace en fonction du contexte, de leur territoire, des professionnel.le.s en présence, etc... les GSE existent sous différentes modalités d'organisation (coanimation ou non, fréquence, contenu, objectifs poursuivis ...)

Fort de leurs expériences, le Département a souhaité que des ateliers de réflexion, d'échanges de pratiques et de mutualisation soient créés. C'est dans ce cadre que le Centre Ressources de l'APSN a été sollicité afin d'accompagner cette dynamique dans un premier temps avec les référents G.S.E.

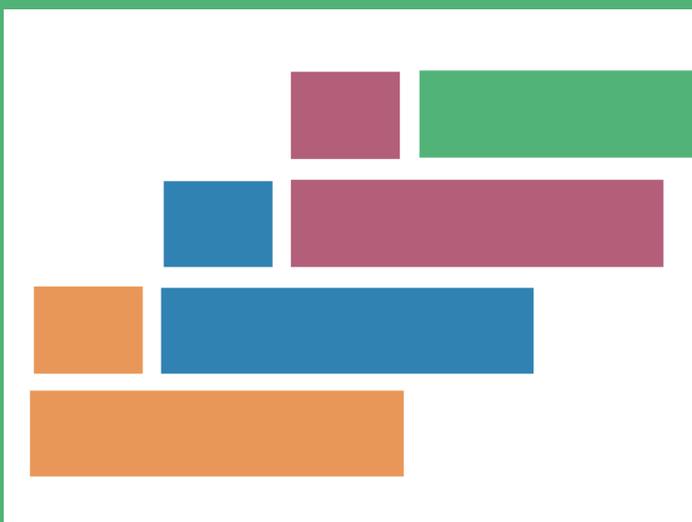
L'accompagnement du groupe des Référénts-GSE par l'APSN avait pour objectifs :

- D'élaborer un diagnostic partagé au regard du référentiel commun en s'appuyant sur les pratiques et les organisations concrètes.
- De créer un référentiel commun intégrant les deux axes du GSE (analyse de situation clinique / partage d'informations concernant les territoires).
- D'identifier la fonction de référent GSE au sein des DTPAS



Le travail avec les Référénts G.S.E a permis de clarifier ce qui relève de l'analyse de situations individuelles (volet clinique) et ce qui relève d'une instance d'observations sociales et de partenariat sur les territoires. Ces deux axes supposent des objectifs, des méthodologies, des supports, des méthodes d'animation adaptés. En outre, il y a lieu également de mieux identifier les partenaires opportuns à réunir en fonction de chacun de ces deux axes.

L'APSN , un Organisme de Formation



PROPOS INTRODUCTIFS

Nos formations sont principalement destinées aux acteurs du champ de la Prévention Spécialisée qui se situe à la croisée des différentes politiques publiques et sociales. Cette position d'interface l'amène à travailler avec des acteurs très diversifiés (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, centres sociaux, collectivités publiques, établissements scolaires, établissements de santé, structures culturelles, acteurs de la formation et de l'insertion par l'emploi, etc.). A ce titre, nous développons également des espaces permettant de se co-former dans le cadre d'un maillage partenarial sur un territoire donné (formations inter-institutionnelles).

**La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation**



Notre approche pédagogique

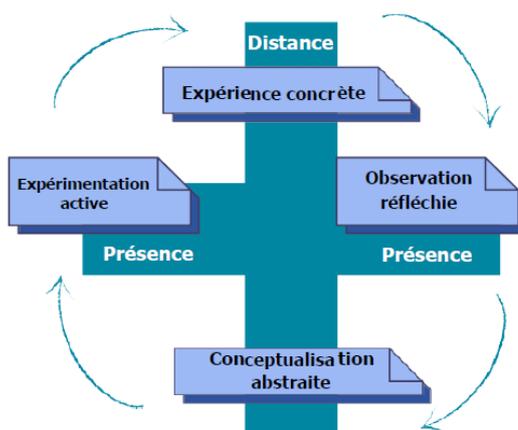
Notre approche pédagogique est sous-tendue par une dimension interdisciplinaire, non pas dans une pensée universitaire descendante car les réalités rencontrées par les professionnels sont elles-mêmes interdisciplinaires.

Une action d'accompagnement-formation ne peut qu'être en lien permanent avec les vécus et les expériences : on ne peut dissocier théories et savoirs-pratiques en situation professionnelle.

Nos formations sont sous-tendues par des méthodes issues de la pédagogie active.

Notre ambition est de contribuer à développer à travers nos accompagnements formatifs le pouvoir d'agir des professionnels et des publics. Nos formations peuvent se réaliser :

- En Intra au sein même d'un service de Prévention Spécialisée ou de la Protection de l'Enfance
- En interservices en mutualisant avec différentes structures de Prévention Spécialisée
- En inter-institutionnel afin de permettre aux acteurs de se co-former au sein même de la protection de l'enfance et/ou dans le cadre d'un maillage partenarial (soit sur des thématiques, soit sur des démarches de diagnostic, projet, évaluation...)
- En intra pour des structures s'appuyant sur des modalités d'intervention connexes à celles de la Prévention Spécialisée (exemple : maraudes pour les CAARUD etc...)



2022 :



275 professionnels au total ont participé à nos modules de formation



12 sessions de formation à destination des professionnels de la Prévention Spécialisée



5 sessions de formation à destination de professionnels d'autres champs de la Protection de l'Enfance



1 session de formation à destination de travailleurs sociaux en formation

Découvrir notre offre de formation



3.1 Les actions de formation en Prévention Spécialisée



Travailler en Prévention Spécialisée : Histoire, publics, pratiques et enjeux actuels

Cette formation a pour ambition de faciliter la compréhension de cette forme spécifique d'intervention sociale, autant que de faciliter l'intégration de nouveaux travailleurs sociaux dans des équipes éducatives.

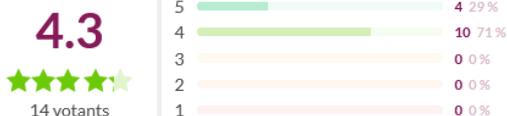
AU TOTAL, 65 PROFESSIONNELS ONT SUIVI CE MODULE DE FORMATION

- 1 session en inter-structures avec 7 associations de Prévention Spécialisée du Nord afin de favoriser les échanges entre différentes équipes.



Evaluation de la formation

Note générale de la formation ?



Quels sont les points forts de cette formation ? «La libre parole et les débats constructifs qui permettent de répondre aux questions.» Un participant

«La rencontre avec des professionnels d'autres clubs de prévention et pouvoir échanger sur nos pratiques professionnelles.» Un participant

- 2 sessions en inter-structures avec les associations de Prévention Spécialisée adhérentes au CPSP (Paris intra-Muros)



Compte tenu des difficultés de recrutement, certaines associations ont recours à des professionnels, non encore diplômés, ce qui peut entraîner des effets d'acculturation au sein des structures de Prévention Spécialisée. L'enjeu principal de ces sessions de formation porte davantage non pas sur une découverte de la Prévention Spécialisée, mais sur la professionnalisation d'une fonction éducative avec les modes d'intervention de la Prévention Spécialisée. Ces deux sessions ont réuni des professionnels des différentes associations de Prévention Spécialisée adhérentes au CPSP.

Evaluation des sessions de formation

Quels sont les points forts de cette formation ?

«La formation a été très bien, j'ai apprécié le cadre mis en place et le contenu de ce qu'il nous a été proposé, de plus les formateurs sont dynamiques, investis, ouverts, à l'écoute, très intéressants, la pédagogie m'a plu.» Un participant

«Grâce à eux nous avons appris des choses et surtout construit ensemble en échangeant... Je repars satisfaite en ayant appris des choses.» Une participante

- 2 sessions en intra avec deux associations de Prévention Spécialisée du Nord

Evaluation des sessions de formation



Quels sont les points forts de cette formation ? « Cette formation me rassure dans ma fonction et mon questionnement par rapport à cette dernière. Redonne du sens à mon intervention, surtout concernant la présence sociale et les techniques d'aller vers. » Une participante



Quels sont les points forts de cette formation ? « Redonne du sens à mon intervention, surtout concernant la présence sociale et les techniques d'aller vers. » Une participante



Travail de rue et Aller vers, Postures, méthodes et outils

La présence sociale est le moteur d'une relation où l'offre éducative précède la demande. Cette présence sur les territoires d'intervention se décline selon différents modes opératoires parmi lesquels le travail de rue occupe une place centrale. Cette formation vise à approfondir ce mode d'intervention particulier à l'aune d'apports théoriques et de l'expérience des professionnels.

AU TOTAL, 7 PROFESSIONNELS ONT SUIVI CE MODULE DE FORMATION

- 1 session en intra avec une association de Prévention Spécialisée **ITINERANCE**

La particularité des secteurs d'intervention pour cette association de Prévention Spécialisée porte sur la caractéristique rurale de leurs territoires. En outre, ils peuvent être également plus ou moins éloignés géographiquement.

Plusieurs enjeux ont été intégrés durant cette session de formation :

- La singularité de la déclinaison du travail « hors les murs » (aller vers, présence sociale)
- La composition de l'équipe (nouveaux et anciens éducateurs) nécessitant de co-construire une culture commune et de formaliser un référentiel commun sur la pratique « hors les murs ».

Evaluation de la formation



Quels sont les points forts de cette formation ? La qualité des échanges avec le formateur et son partage d'expérience L'appui sur des exemples internationaux pour illustrer ses propos. Un participant

Les pratiques professionnelles dans l'espace numérique



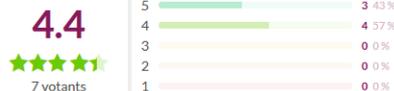
Les évolutions du numérique sont devenues des éléments incontournables des sociétés modernes contemporaines. On assiste, notamment chez les jeunes à un accroissement des communications sur les réseaux sociaux, via diverses applications numériques : Le numérique rapproche comme il éloigne ; il inclut comme il exclut. La transformation numérique au sein du secteur social bouscule l'approche relationnelle du travail et questionne l'organisation, la posture (éthique, juridique,) les pratiques professionnelles. Les professionnels doivent dès lors avoir la capacité d'appréhender et de mobiliser l'environnement numérique comme un outil d'intervention et/ou d'accompagnement socio-éducatif.

AU TOTAL, 19 PROFESSIONNELS ONT SUIVI CE MODULE DE FORMATION

1 session en inter-structures avec 4 associations de Prévention Spécialisée



Note générale de la formation ?



Quels sont les points forts de cette formation ? *«Disponibilité, adaptabilité et accessibilité des formateurs. Richesse et pluralité des contenus. Liens avec la pratique des éducateurs de prévention spécialisée. Capacité des formateurs à rebondir sur les partages d'expérience. Réactivité des formateurs. Respect de la parole de chacun. Accueil au top. Accessibilité des contenus et ressources. Opportunités d'échanges grâce à l'organisation de moments informels. Ressources pertinentes.» Des participant.e.s*

1 session en intra avec une association de Prévention Spécialisée



Quels sont les points forts de cette formation ? *Les apports philosophiques, sociologiques, d'outils ... Le ton détendu tout en restant professionnel.... Le côté dynamique et l'humanité du formateur....Les ressources proposées.Des participants*

Note générale de la formation ?





Plan de formation annuel avec une association de Prévention Spécialisée

L'association Emmaüs Synergie à fait appel à l'APSN pour assurer l'ensemble des formations annuelles à destination de l'équipe de Prévention Spécialisée.

Aller vers, Travail de rue en Prévention Spécialisée- Module de 2 jours



Quels sont les points forts de cette formation ? *«La spontanéité du formateur, formateur dynamique et intéressant... Un participant*

Accompagner les adolescents en Prévention Spécialisée- Module de 3 jours



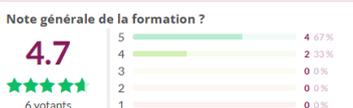
Quels sont les points forts de cette formation ? *«L'échange et l'apport de connaissance*

La souffrance psychique des adolescents (Repérer, Evaluer et comprendre)- Module de 2 jours



Quels sont les points forts de cette formation ? *«Les analyses de pratiques... les interactions avec les participants et avec la formatrice... Un participant*

La violence en Prévention Spécialisée- Module de 2 jours



Quels sont les points forts de cette formation ? *« Echanges sur les pratiques, lien entre les concepts et la réalité, les témoignages...un apport de connaissance important... Des participants*

Une cinquième session est prévue en janvier 2023
sur la thématique des discriminations.

3.2 Les actions de formation dans les champs connexes

L'APSN a été retenue pour un accord-cadre sur les prestations de formation suivantes :

Pour l'OPCO Hauts-de-France : Formation composée de deux modules :

- un module de 2 jours intitulé : « **La pratique de l'aller-vers les publics** »
- un module de 3 jours intitulé : « **Aller vers : une mise en pratique outillée, concertée et proactive.** »



Quels sont les points forts de cette formation ? « Les points forts de cette formation sont la richesse en expériences et les connaissances des formateurs ainsi que l'attention donnée aux besoins du groupe et l'adaptabilité... Un participant



En 2021, le CNFT du havre avait confié la formation de 250 professionnels du département sur la thématique. « Accompagner la mise en oeuvre d'une procédure harmonisée de prévention de la protection de l'enfance au sein du Département « Développement social et Familles ». En 2022, l'APSN a été sollicitée pour reconduire cette formation à destination des professionnels n'ayant pas pu se positionner sur les sessions de 2021. en 2023, l'APSN formera de nouveaux professionnels.

Formation auprès des étudiants en travail social

40 étudiants



Chaque année, l'APSN intervient auprès des travailleurs sociaux en formation afin de leurs permettre d'appréhender :

- Le cadre global de la Prévention Spécialisée et des modalités d'intervention
- La méthodologie sur le diagnostic de territoire.

CONCLUSION

Conclure un rapport d'activité pourrait nous inviter à synthétiser l'ensemble des actions menées par l'APSN en 2022, mais nous ferons plutôt le choix de mettre en exergue quelques éléments saillants qui inaugurent de nouvelles perspectives :

La fonction tête de réseau :

- Le développement des coopérations institutionnelles avec le Département du Nord permet de mieux inscrire la Prévention Spécialisée dans une nécessaire articulation entre les différentes réponses apportées dans le champ de la Protection de l'Enfance. L'APSN est partie prenante dans différentes instances contribuant à cette dynamique (O.D.P.E, Accompagnement des GSE, Contribution à l'organisation de séminaires thématiques...).

Soulignons également que d'autres dynamiques avec des services déconcentrés de l'Etat devraient pouvoir se développer prochainement.

- Le développement des coopérations partenariales avec d'autres têtes de réseaux de la Prévention Spécialisée (exemples : Union Départementale des Associations de Prévention Spécialisée du Val-de-Marne, Comité de la Prévention Spécialisée de Paris...) mais également avec la CNAPE et l'URIOPSS.

- Au niveau de Dynamo international, réseau international des travailleurs de rue avec 70 pays adhérents, l'APSN a décidé de renforcer ses liens en s'engageant à porter Dynamo France et à assurer la coordination et la présidence par Johnny Herbin, membre de l'équipe des formateurs-consultants à l'APSN.

La fonction Centre de Ressources (en développement constant). Nous pouvons identifier 4 axes :

- La Base de Données Commune (B.D.C) : Grâce à l'accompagnement conjoint de l'APSN et des structures de Prévention Spécialisée permettant l'appropriation de la nouvelle interface par les équipes de Prévention Spécialisée, le rapport généré en 2022 a permis par exemple, à l'heure où s'écrit ce rapport, de présenter les données de la Prévention Spécialisée à l'O.D.P.E.

La BDC va désormais pouvoir remplir pleinement son rôle stratégique sur la connaissance et la reconnaissance de la Prévention Spécialisée, et servir de support plus efficient à l'échelle de chacun des services de Prévention Spécialisée pour l'analyse des situations des jeunes et de l'activité socio-éducative.

- Le développement des dynamiques institutionnelles autour des diagnostics de territoires, des accompagnements de projets, de séminaires, de groupes d'analyse de pratiques et des accompagnements socio-éducatifs. 2022 s'est terminée par la réalisation du diagnostic de territoire pour le compte de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC) sur les conditions de déploiement de la Prévention Spécialisée. Cette expérience fut concluante dans la mesure où elle a aidé à orienter la décision des pouvoirs publics. D'autres démarches de diagnostic sur la Prévention Spécialisée ont d'ores et déjà démarré pour 2023 avec le Département du Nord, le Département du Val-de-Marne, la Collectivité de Corse...

- L'accompagnement de groupes de travail sur les fonctions spécifiques au sein des équipes de Prévention Spécialisée comme les A.L.S.E.S, les psychologues de rue, les médiateurs...L'intégration de nouvelles fonctions (exemple : CIP), et les pratiques des jeunes étant en constante évolution (exemple : le rapport entre l'occupation de l'espace public par les jeunes et l'espace public comme lieu de sociabilisation), d'autres groupes de réflexion-production pourront être organisés.

- De la même manière que pour les projets Arts Cultures et Protection de l'Enfance (ACPe) et le projet Box'Happy, le Centre de Ressources de l'APSN accorde une importance à proposer des démarches d'accompagnement évaluatif sur des expérimentations menées par les clubs de Prévention Spécialisée.

La fonction Organisme de Formation :

Tout en poursuivant notre offre de formation sur les fondamentaux de la Prévention Spécialisée, l'enjeu est également de répondre à de nouveaux besoins et de concevoir de nouvelles thématiques de formation.

Le développement de co-formation interinstitutionnelle territoriale demeure également un axe de développement.

En 2022, l'APSN a pu compter sur le soutien du Département du Nord, mais aussi des associations adhérentes et des autres partenaires autour d'un objectif commun : Contribuer à une évolution positive des situations de la jeunesse particulièrement celle confrontée à de multiples difficultés.

L'APSN se veut souple, ouverte, progressiste et fédératrice. Que 2023 continue d'impulser cette dynamique évolutive car les figures de la jeunesse vulnérable évoluent, les territoires évoluent, les institutions aussi, des évolutions tellement polyformes, parfois soudaines, et parfois invisibles. Il s'agit de poursuivre notre engagement auprès de l'ensemble des acteurs de la Prévention Spécialisée parfois aux cultures différentes.

La prévention Spécialisée, quelques éléments d'histoire (source www.apsn.org)

Les prémices dans les années 40 : Fernand Deligny a été l'un des pères de ce que l'on nommera par la suite « la Prévention Spécialisée », considérant que le sujet se construit à l'intersection d'une multitude de milieux comme l'école ou la famille, et à la rencontre de nouveaux milieux qui suscitent des opportunités nouvelles.



1945-1956, l'ère des pionniers : C'est le début d'une prise en charge éducative alternative aux internats. Il s'agit d'intervenir directement dans les milieux de vie, dans un contexte d'après-guerre.

1957-1962, le phénomène des blousons noirs : « Comme tout mythe, les « blousons noirs » disent aussi une réalité. Celle d'une époque, les Trente glorieuses, celle d'une jeunesse, qui augmente et prend conscience d'elle-même, qui invente sa propre culture, ses codes et ses aspirations, celle d'une délinquance, d'une violence sans aucune cause, celle, enfin, d'une génération aînée, qui n'avait pas prévu ce surgissement et qui se retrouve confrontée à un monde qu'elle ne comprend pas. Matrice enfin et surtout, d'un phénomène amené à perdurer avec le temps : les bandes de jeunes. » France Inter – « Les blousons noirs, une jeunesse phénomène »



1972, une reconnaissance officielle : Depuis, la Prévention Spécialisée est passée de l'ère du bénévolat à l'ère de la professionnalisation, et de sa reconnaissance officielle (arrêté de 1972).

Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le Département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

- 1^o Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale ;
- 2^o Actions dites de Prévention Spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;
- 3^o Actions d'insertion socio-éducatives ;
- 4^o Actions de prévention de la délinquance.

Pour la mise en œuvre des actions mentionnées au 2^o ci-dessus, le président du Conseil Départemental habilite des organismes publics ou privés dans les conditions prévues aux articles L. 312-8, L. 313-1 et L. 313-9.

Article L. 123-2 - CASF

Extrait de l'arrêté de 1972

1986 : La loi de décentralisation du 6 janvier 1986 positionne la Prévention Spécialisée dans les compétences des Conseils Départementaux dans le cadre de la Protection de l'enfance.

2004 : Rapport du groupe de travail inter-institutionnel « La Prévention Spécialisée, enjeux actuels et stratégies d'action »

2005 : L'ordonnance du 1er décembre 2005 intègre la Prévention Spécialisée à la loi du 2 janvier 2002.

2007 et 2016 : Son rôle est réaffirmé dans les lois réformant la Protection de l'enfance. L'article L.221-2 du code de l'action sociale et des familles (CASF) prévoit que « dans les quartiers prioritaires de politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le Département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles », intégrant la Prévention Spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu.

2017 : Rapport d'information par la commission des affaires sociales sur la mission : l'avenir de la Prévention Spécialisée – Monsieur Denis JACQUAT et Madame Kheira BOUZIANE-LAROUSSI, députés (2017)

2019 : Vadémécum « Développer la Prévention Spécialisée ». Ce texte cible spécifiquement une intervention de la Prévention Spécialisée auprès des jeunes de 18 à 25 ans, une extension des horaires d'intervention en soirée, la nuit et le week-end et la mise en place d'actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (jusqu'ici non couverts).

2021 : Déploiement des « bataillons de la Prévention Spécialisée pour la reconquête des quartiers républicains.